

CAEM DIEULEFIT – BOURDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE 2023-2024

Rapport Moral

La vie du CAEM ne sera jamais un long fleuve tranquille. Il y a longtemps que pour nous, le changement climusical est à l'œuvre.

Puisque nous sommes dans l'année du Vendée-Globe (Course à la voile, en solitaire, autour du monde et sans escale) quelques métaphores viennent à l'esprit.

Avis de tempête :

Au mois de décembre 2023 nous avons dû réagir très rapidement, un de nos professeurs faisant l'objet de plaintes dans une autre école de musique que la nôtre.

Il a immédiatement cessé toutes ses activités au Caem et ne fait plus partie de l'effectif. Nous avons envoyé un courrier aux familles, afin de les alerter sur la situation et partager notre très grande inquiétude. Un contact auprès d'administrateurs y était proposé en cas de questionnements de leur part.

A ce jour, la gendarmerie ne nous a donné aucun renseignement sur l'évolution de l'enquête.

Passé le temps de sidération des professeurs, des administratifs et des administrateurs, des réunions ont été mises en place pour penser à la manière de prévenir ce genre de situation, de réfléchir à la façon d'aborder les élèves en situation individuelle. C'est ainsi que nous avons pu, ensemble, aidés par des professionnels, établir une « Charte de prévention des violences sexuelles et sexistes au CAEM ».

Chaque adhérent a pu en prendre connaissance.

Cette charte, ainsi que le règlement intérieur, seront fournis à chaque nouvelle inscription.

Avis de gros temps :

Le problème d'équilibre financier est toujours d'actualité. Nous nous refusons à faire payer toujours plus nos adhérents, bien conscients que les coûts sont conséquents.

La commission mécénat est partie dans sa quête d'aide au niveau des entreprises locales et de l'union des commerçants Dieulefitois. Leurs participations nous permettent de finir notre exercice avec un déficit soutenable. Nous les en remercions très sincèrement.

D'autres voies sont à explorer.

D'un autre côté, des administrateurs, aidés par la présence de Francette Chapus, Vice-Présidente Culture à la CCDB, ont rencontré au printemps le Département, explicitant l'iniquité de traitement de la culture en milieu rural. Chiffres à l'appui, il a été démontré qu'au-delà de 200 élèves, les subventions reçues dans le cadre du Schéma Départemental des enseignements artistiques étaient inopérantes. Le 201ème élève coûte de l'argent à l'association. Nous n'avons, à ce jour, et malgré nos relances, reçu aucune réponse du Département.

Rectificatif de dernière minute : Une réponse nous a été envoyée le 24/06 par mail mais nous ne l'avons pas reçue. Nous venons juste d'en prendre connaissance. Il nous est conseillé d'augmenter nos cotisations.

Nous avons contacté et rencontré un responsable culture de la région. Aucune aide de fonctionnement n'est accordée aux écoles de musique.

Nous avons rencontré notre députée, Mme Marie Pochon, qui nous a appuyés en adressant un courrier à la Présidente du Département. Ce dernier reprenait notre argumentaire et demandait réponses. Nous réfléchissons à la forme de nos prochaines interventions.

Dans ce contexte, la solidité des soutiens financiers et humains de la CCDB nous accompagne durablement et de façon fiable.

Vents contraires :

Ce pourrait être la définition d'une des rares propositions faites verbalement lors de notre rencontre avec le Département « Vous n'avez qu'à limiter vos inscriptions à 200 élèves » Depuis nous avons découvert une autre proposition écrite : « Augmentez vos cotisations ».

Calme plat :

Cela n'arrivera jamais au CAEM. La créativité de nos professeurs en est le garant.

Cette année, à l'occasion de la fête de la musique, le Caem a vogué à travers la CCDB, apportant dans diverses communes, pour faire entendre ses multiples ateliers, en répétitions ou en concert.

Mais une navigation avec quelques repères pérennes nous permettrait d'envisager d'arriver à bon port chaque année sans avoir abîmé notre bateau, ni son équipage.

Organisation du CAEM :

Nolwenn Tanet, Clôde Seychal et Olivier Chambonnière sont partis vers d'autres horizons musicaux. Merci à eux pour leurs courtes, longues, très longues traversées avec le CAEM et pour ce qu'ils y ont apporté.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux professeurs : Claire Cellier pour le piano. Sonia Arbouche pour la viole de gambe, les ukulélé, guitare, musiques anciennes, l'éveil musical et l'intervention en milieu scolaire. Gil Kent pour la batterie.

Tous interviendront en pédagogie individuelle ou groupale et sur différentes antennes. Ils amènent dans leurs sacs de matelot de nouveaux projets d'ateliers et nous avons de ce fait de nouveaux élèves.

Bienvenue dans notre beau navire.

Quant aux projets CAEM, il vous suffira de consulter notre site, pour constater qu'ils sont nombreux et éclectiques.

Un petit clin d'œil : Cela faisait un certain temps que nous évoquions chaque année, le changement de secrétaire. Eh bien non, pas cette année. Merci Irène.

Relation avec nos partenaires institutionnels :

Avec la CCDB, nous maintenons notre cap, avec un même objectif : la pérennité de notre mission sur le territoire. Merci à elle pour sa présence indéfectible.

Le Département assure son minimum contractuel dans le cadre du Schéma Départemental des enseignements artistiques. Toutes nos autres demandes d'aides sont restées lettres mortes. Les rares réponses restent

inacceptables dans notre projet d'éducation populaire...car elles nous demandent en quelque sorte de jeter des matelots à la mer !

Le mécénat va peut-être nous apporter de nouveaux partenaires qui deviendront institutionnels, tels les entreprises locales et l'union des commerçants Dieulefitois. Merci à eux pour l'aide présente et future, nous osons l'espérer.

Administrateurs bénévoles :

Toujours sur le pont, ils utilisent toute la voilure possible pour que vogue le navire. Toutes les commissions sont à pied d'œuvre. Qu'elles en soient encensées.

Bernard Voiseux est parti naviguer sur d'autres mers. Qu'il soit remercié pour tout le travail qu'il a accompli en tant que co-président.

Nous avons maintenant deux nouveaux co-présidents : Christine Perrin et Nicolas Delargillière. Nous sommes donc trois à nous partager la présidence avec nos spécificités personnelles. Chacun assurera son quart pour tenir le cap.

Inutile de vous rappeler que plus nombreux sont les matelots, plus le voyage est plaisant. Alors n'hésitez pas, embarquez avec nous.

Perspectives :

Au niveau du nombre d'inscriptions, il y a un équilibre favorable entre les départs et les nouvelles arrivées : nous avons une trentaine d'élèves en plus.

Sur le plan enseignements et animations, grâce à la vitalité et l'énergie des professeurs, nous continuerons à faire vibrer nos voiles dans le vent musical.

Tout démontre la vitalité de notre école et son inscription dans la vie de notre région.

Nous constatons que nous ne partageons pas avec tous, la notion de bonus ruralité. Pour d'autres, il doit être limité. Ce ressenti d'iniquité nous laisse une impression de sabordage pour des intérêts qui nous sont étrangers.

Devrons nous partir à l'abordage d'une vision minimaliste et à court terme de l'action culturelle en milieu rural ?

Le Caem est un voilier majestueux, et il espère le rester encore longtemps, avec le soutien de tous ceux qui partagent notre vision de la musique.